

Quelle stratégie pour la France après le camouflet australien ?



La France n'est-elle pas le dindon de la farce d'une alliance de dupes avec ses étranges "amis" anglo-saxons ?

Avec Eric Denécé, Alexandre Del Valle

Cette semaine, Alexandre del Valle revient sur l'affaire des commandes sous-marins françaises par l'Australie qui ont été torpillées par nos "alliés" américains par lesquels, sans surprises privilégiées - dans une logique de guerre économique - la solidarité anglo-saxonne et les intérêts géostratégiques sur la loyauté vis-à-vis de leurs partenaires de l'Alliance atlantique. Cette survient en fait dans un contexte de rivalités et antagonismes croissants entre ces puissances maritimes anglo-américaines d'une part puis la Russie et la Chine - de plus en plus expansionniste en Asie du Sud et dans l'Océan pacifique - de l'autre. Il s'est pour cela entretenu avec Eric Denécé, le fondateur et Directeur du Centre Français de Recherche sur le Renseignement (CF2R), qui vient de faire paraître La Nouvelle guerre secrète. Unités militaires clandestines et opérations spéciales, en collaboration avec Alain-Pierre Laclotte, paru aux éditions Mareuil.

Alexandre del Valle : Eric Denécé, vous qui êtes issu du milieu du Renseignement et côtoyez quotidiennement ce monde depuis des années, notamment dans le cadre de vos publications et événements du CF2R, comment analysez-vous la récente affaire de remise en cause du contrat des sous-marins australiens ?

Eric Denécé : Il convient d'abord de rappeler qu'il ne s'agit pas de la dénonciation d'un contrat mais d'un partenariat stratégique, qui prévoyait toute une série de contrats, certains ayant été exécutés, d'autres devant encore l'être jusqu'à la mise en service des douze sous-marins commandés, puis à leur maintenance. En avril 2016, Naval groupe était vainqueur, à la surprise générale, du gigantesque appel d'offres lancé par la Défense australienne. Surprise car, bien qu'Eurocopter ait auparavant vendu des hélicoptères de combat TIGRE à Canberra, les relations entre la France et l'Australie ont toujours été ambiguës. Ce pays n'a eu de cesse, depuis notre départ d'Indochine en 1954, d'agir pour réduire notre influence résiduelle en Asie de Sud-Est et s'est toujours opposé à nos essais nucléaires dans le Pacifique Sud. Sa diplomatie, mais surtout ses services de renseignement ont toujours cherché à saborder nos positions, y compris dans le Pacifique Sud. Il semble donc que nous

ayons manqué de vigilance vis-à-vis de ce partenaire peu fiable et que nous nous soyons endormis sur nos lauriers, nos dirigeants pensant sans doute que les comportements passés étaient révolus. Quelle erreur et quelle naïveté !

ADV : Quelles sont donc les raisons du revirement australien ? Ont-ils jamais été des alliés? N'avons-nous pas été naïfs en croyant en une collaboration avec un pays pourtant connu pour avoir systématiquement torpillé et combattu nos intérêts nationaux les plus stratégiques dans le Pacifique sud?

ED : D'abord, il semble bien que les Australiens soient à l'origine de ce revirement spectaculaire.

Depuis 2016, ils considèrent que la menace chinoise n'a cessé de croître et qu'il leur faut se doter de moyens de défense plus performants. D'où l'idée de passer de sous-marins diesel/électriques à des sous-marins nucléaires d'attaque (SNA). Certes, on ne peut reprocher à Canberra de vouloir assurer sa sécurité. Mais la remise en cause du partenariat avec Naval Group aurait pu se faire de manière transparente et élégante. Au lieu de cela, elle a pris la forme d'une opération secrète, coordonnée avec les Britanniques et les Américains, qui sont donc également à blâmer. Ces deux Etats ont privilégié dans cette affaire leurs intérêts économiques aussi bien que politiques et se sont bien moqués de Paris, qui n'est à leurs yeux que quantité négligeable. Paradoxalement, les Australiens estiment que la France doit comprendre cette décision fondée sur la volonté légitime d'assurer leur sécurité face à la potentielle menace chinoise. Mais, au cours des années 1970 à 1990, ils n'ont jamais reconnu un tel droit à notre pays lorsque nous procédions à nos essais nucléaires afin de garantir notre sécurité face à la menace de l'URSS.

ADV : Est-ce là un acte de guerre économique ou politique ?

ED : C'est une combinaison des deux. En premier lieu, la décision répond d'abord à plusieurs impératifs politiques : créer une nouvelle alliance face à Pékin et renforcer les liens du club anglo-saxon suite au Brexit. Mais la motivation sous-jacente et ses effets relèvent très clairement de la guerre économique : affaiblir l'industrie de défense française, récupérer des contrats pour les entreprises américaines et britanniques qui construiront ces SNA.

Rappelons que depuis 1991, c'est au moins la dixième fois que nous sommes victimes de ce type de coup de Jarnac (cf. encadré plus bas). Les deux derniers en dates étant l'affaire ALSTOM et l'interdiction par les Américains de la vente des deux bâtiments amphibies MISTRAL à la Russie. Nous sommes les dindons de la farce, mais ne semblons guère nous en émouvoir à en juger par l'absence de réaction de nos politiques. Finalement, notre solidarité – pour ne pas dire notre servilité – vis-à-vis des Américains ne nous apporte aucun avantage. Nous nous enorgueillons d'être considérés par Washington comme l'un de ses alliés militairement les plus performants. Il est temps d'en tirer les conséquences. Notre pays n'a pas vocation à n'être qu'un auxiliaire docile.

ADV : Quelles vont être les conséquences internationales du choix par Canberra de sous-marins nucléaires d'attaque ?

ED : La décision de l'Australie de se doter de SNA a deux conséquences majeures et potentiellement graves. En premier lieu, c'est une décision qui contrevient au Traité de non-prolifération (TNP), que les Anglo-saxons transgressent de fait, comme ils ont bafoué la décision de l'ONU en 2002 en décidant d'envahir l'Irak. Depuis une quarantaine d'années, les cinq membres du Conseil de sécurité de l'ONU (Etats-Unis, Royaume-Uni, France, Russie et Chine) ont eu une approche commune du TNP. Ils ont veillé à interdire l'exportation ou le transfert de technologie d'armes nucléaires. Cette décision vient remettre ce modus operandi en cause et devrait être étroitement surveillé par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et son dispositif d'inspection, ce que je doute que l'Australie et les Etats-Unis acceptent. Au passage notons encore un fois le virage à 180 degrés des autorités australiennes qui interdisaient encore ces dernières années ses ports aux navires et aux sous-marins à propulsion nucléaire... En second lieu, cette décision a provoqué l'inquiétude des riverains du Pacifique Ouest car elle va contribuer à renforcer les tensions dans la région, non seulement avec la Chine, mais aussi avec Moscou. En effet, la Russie estime que la mise en place du nouveau pacte AUKUS (Australia/United Kingdom/United States) pourrait à terme être orienté contre elle, car c'est aussi une riveraine de cet océan. Surtout, ce nouveau partenariat stratégique anglo-saxon s'est fait dans le dos de leurs autres alliés, ce qui aura nécessairement un impact sur la confiance à accorder à ces trois pays. Paradoxalement, ce choix ne va pas être nécessairement profitable pour les Australiens. Il convient de rappeler qu'il n'existe aucun contentieux entre Canberra et Pékin et que la Chine est le premier client de l'Australie, qui lui fournit des matières premières essentielles. De plus, pour le moment, le pays n'a pas la capacité d'exploiter et de maintenir des sous-marins nucléaires. Elle ne dispose pas des infrastructures nécessaires. Cela veut dire que Canberra va soit devoir dépenser d'immenses sommes d'argent pour mettre en place ces infrastructures, soit sous-traiter cette mission au Royaume-Uni ou

aux États-Unis, ce qui renforcera leur contrôle sur la politique de défense australienne, dont l'autonomie sera quasiment inexistante.

ADV : Quelle doit être l'attitude de la France en réaction à cet événement ?

ED : Idéalement, nous devrions profiter d'un tel camouflet pour prendre nos distances de la politique américaine et des positions du camp anglo-saxon. C'est malheureusement l'occasion rêvée de ressortir de l'organisation intégrée de l'OTAN, voire de l'Alliance atlantique. Rappelons que cette organisation a été créée pour faire face à la menace de l'URSS pendant la Guerre froide et qu'elle n'a plus de raison d'être. Ce n'est plus désormais qu'un instrument de puissance au service des États-Unis composés d'États qui ont plus ou moins clairement abdiqué leur souveraineté et qui remettent leur défense entre les mains de Washington. Nous, Français, n'avons jamais eu ce type de comportement. Nous n'avons donc plus rien à y faire. Malheureusement, nos dirigeants actuels n'ont pas le souhait ou croient ne pas avoir les moyens de prendre une telle décision. Ils demeurent inféodés aux Américains, quoi qu'ils en disent. Nos protestations ont été purement symboliques. Comme dans le cadre de la déplorable affaire de la vente d'ALSTOM à GENERAL ELECTRIC en 2014, nous nous couchons devant les Américains. Curieusement, les principaux responsables actuels de la Défense et de la diplomatie (Macron, Le Drian, Parly) étaient déjà aux affaires en 2014. Il est donc illusoire d'attendre une réaction courageuse de leur part. Pourtant, la France doit veiller à ne pas se laisser entraîner dans un conflit avec la Chine, ce à quoi se préparent les États-Unis. Si l'attitude de Pékin, notamment vis-à-vis de Taïwan et en mer de Chine méridionale doit être dénoncée, nous n'avons pas à nous engager dans un affrontement qui doit être évité. Notre pays ne retrouvera son rang et son influence internationale qu'en rétablissant l'équidistance de ses relations avec Washington et Moscou. Sous l'influence néfaste des Américains, nous nous sommes bien trop éloignés de la Russie, avec laquelle nous devons retisser des liens de confiance.

PRINCIPALES ACTIONS CIBLANT LES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES FRANÇAIS CONDUITES PAR LES ÉTATS-UNIS DEPUIS 1991

1991 : Irak :

En participant à la coalition pour la libération du Koweït sous commandement américain, la France sort perdante économiquement de cette opération accusée d'avoir armé et entretenu des relations étroites avec l'Irak, son principal client au Moyen-Orient. Elle profite à peine des marchés de la reconstruction et enregistre un recul au Proche-Orient. Elle compte parmi les perdants de la crise et ne réalise aucun des objectifs qui lui sont propres.

1994 : Arabie Saoudite :

Édouard Balladur est écouté par la NSA (National Security Agency, américaine, à l'origine des plus gigantesques systèmes d'écoute mondiales, ndlr) alors qu'Airbus négocie un contrat de 30 milliards de francs (4,5 milliards d'euros aujourd'hui) pour la vente d'avions à l'Arabie Saoudite. Alors que l'affaire est pratiquement bouclée, mais c'est Boeing et Mc Donnell-Douglas qui emportent la mise.

1995 : Birmanie :

Total construit un pipeline à travers la Birmanie pour livrer du gaz naturel à la Thaïlande. Les sociétés pétrolières américaines Texaco et Arco n'ayant pu obtenir ce contrat, la guérilla et les médias internationaux se déchainent contre l'entreprise française.

2003 : Irak :

Les Français refusent de participer à l'intervention illégale de Washington en Irak. La Maison-Blanche déclare : « La France doit payer ». Notre pays sera mis à l'amende : 4 milliards d'euros comme prix de sa « trahison ». De plus, divers boycotts suivront et les États-Unis retarderont systématiquement les livraisons de pièces de rechange aux armées françaises.

2011: Ravitailleurs US Air Force :

Le Pentagone annonce son intention de commander 179 avions ravitailleurs auprès de Boeing, aux dépens d'EADS qui, associé à Northrop Grumman, avait soumis la candidature de l'A330 MRTT et emporté l'appel d'offres initial de l'US Air Force, remis en cause au prétexte d'un "vice de procédure". Par la suite, il s'avéra que Boeing avait cassé les prix pour imposer son avion ravitailleur, à savoir le KC-46A Pegasus, qui n'existait alors que sur la planche à dessins.

2014 : BNP-PARIBAS :

Le fleuron bancaire français, BNP-Paribas, l'une des dix premières banques mondiales, a été condamnée à près de 9 milliards d'amende par la justice américaine qui l'a opportunément accusée d'avoir contourné entre 2000 et 2010 les embargos imposés par Washington à Cuba, l'Iran, le Soudan et la Libye. A noter, que ni l'Union européenne ni l'ONU n'avait établi d'embargo contre ces pays.

2014 : ALSTOM :

Recourant à l'application extraterritoriale du droit américain, le Department of Justice accuse et sanctionne ALSTOM pour avoir remporté un contrat en Indonésie en ayant recours à la corruption. Cette manœuvre a pour but d'affaiblir la société française et d'ébranler ses dirigeants, permettant ainsi le rachat de sa branche énergie par GENERAL ELECTRIC et privant la France de son autonomie stratégique pour la fourniture de ses centrales nucléaires et de certains des navires de guerre. 2015 : Mistral, Russie : Dans cette affaire, Américains, Britanniques et Allemands font pression sur la France au prétexte de la crise de Crimée pour que Paris ne livre pas à la Russie les deux bâtiments Mistral qu'elle avait commandés.

Bilan : près de 800 millions d'euros perdus sans parler de la documentation technique restée en Russie.

2016 : Inde :

Une surprenante affaire de "fuite" de documents concernant les sous-marins français vendus à l'Inde fait irruption dans la presse australienne et crée pas mal de remous dans le cadre du "contrat du siècle" passé avec Naval Group, illustration de la volonté de certains acteurs de déstabiliser ce marché.

2021 : Suisse :

Parallèlement à l'affaire des sous-marins australiens, les Américains parviennent à renverser l'accord quasiment conclu avec la Suisse pour la vente de Rafale, pour y substituer le F35, pourtant nettement moins adapté aux besoins de l'armée de l'air helvétique, en les bradant à 40% de leur prix.